

DIRECTEUR PERISCOLAIRE ET D'ACCUEIL DE LOISIRS (H/F)

Employeur

Mairie d'ARNOUVILLE

Commune, ARNOUVILLE, Val d'Oise (95)

Service

Espace de Vie Sociale et Jeunesse

Grade(s)

Adjoint d'animation

Famille de métiers

Animation

Missions

Dans le cadre de ses missions le directeur devra veiller au bon fonctionnement organisationnel et pédagogique de la structure municipale.

A ce titre, il devra :

- Organiser et assurer le fonctionnement de l'accueil de loisirs :
 - Veille juridique et d'encadrement
 - Préparation et menée des réunions d'équipe
 - Rédaction du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de la ville
 - Rédaction de projets d'équipe
 - Rédaction de bilans de projets

- Impulser une dynamique d'équipe :
 - Participer aux projets d'équipe
 - Donner des conseils de terrain après avoir montré l'exemple
 - Aider les animateurs dans les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain
 - Toujours se positionner en acteur de terrain

- Se positionner en référent pédagogique :
 - Prendre sa place de directeur en posant des limites entre les animateurs et la direction
 - Référer les problèmes conflictuels à son coordinateur
 - Avoir un droit de réserve envers l'équipe et les parents

Profil du candidat

Détention indispensable du BAFD

Maîtrise des règles juridiques de la DDCCS

Maîtrise des techniques pédagogiques

Aptitude à travailler en équipe et en autonomie

Sens de l'initiative et de la prise de décision

Adaptabilité

Polyvalence animation / Direction

Diplomatie, sérieux, intégrité, discrétion, disponible et ponctualité

Conditions de recrutement :

- Recrutement par contrat sur un volume d'heures définies selon le planning des structures

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
15/17 rue Robert Schuman
95 400 ARNOUVILLE

Ou à l'adresse mail : rh@ml.arnouville95.org

Type d'emploi

CDD

Temps de travail

Temps complet ou non complet en fonction de la structure